

Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

composant le conseil.....	33
en exercice.....	33
présents.....	29
présents par procuration.....	4
absent excusé.....	0

OBJET

Dotation d'Équipement des
Territoires Ruraux (DETR 2019) –
demande de subvention –
rénovation intérieure du self –
groupe scolaire Emile Roux.

Le 28 mars 2019, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 22 mars 2019, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS : M. Thévenot, Mme Lardaud, M. Surie, Mme Krawczyk, M. Vignaux, Mme Bonneau, M. Marcuzzo, Mme Bitterli, MM. Verna, Barnier, About, Dachez, Pêlerin, Mmes Umnus, Besnard, Freret, M. Humeau, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, M. Pillet, Mme Oziel, MM. Le Roux, Naudet, Studzinska, Hocini, Mmes Baas, Berot, Thierry.

PRESENTS PAR PROCURATION : Mme Dulas à M. Verna, Mme Guilloux à M. Naudet, M. Desrivières à M. About, M. Morot-Sir à Mme Berot.

SECRETAIRE : M. Pillet.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

095-219505989-20190328-DEL2019032810-DE

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet 04/04/2019
Affichage 04/04/2019

EXPOSE DES MOTIFS

Dans le cadre du programme d'entretien de ses bâtiments communaux, la ville souhaite entreprendre des travaux de rénovation intérieure et le changement des menuiseries du self du groupe scolaire Emile Roux.

Ces travaux permettront d'améliorer le confort, le fonctionnement et la circulation des élèves à l'intérieur de la salle de restauration.

Ils s'inscrivent dans la continuité des travaux de rénovation de la toiture du self entrepris en juillet 2018.

Récapitulatif des travaux :

- Isolation des murs périphériques,
- Changement des fenêtres,
- Rénovation des sols par la pose d'un carrelage antidérapant,
- Pose d'une faïence sur les murs de la cuisine,
- Modification des cloisons de la cuisine pour assurer un meilleur fonctionnement,
- Rénovation de la plomberie et du réseau de chauffage,
- Changement du faux plafond,
- Rénovation de l'éclairage de la salle de restauration et de la salle de préparation,
- Fourniture de nouveaux équipements pour la salle de préparation.

Le coût global de l'opération s'établit à 138 500,00 € HT.

Ces travaux sont susceptibles d'être retenus au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2019, pour un financement de 40% du montant hors taxes soit 55 400,00 €.

Le Conseil Municipal est appelé à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019.

PAR CES MOTIFS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis de la Commission Urbanisme et Travaux du 21 mars 2019,

VU l'avis de la Commission des Finances locales, Budget de la Ville, Administration générale, Personnel, Logement, Fêtes et Cérémonies du 21 mars 2019,

SUR le rapport de Mme Brassat,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DEMANDE à bénéficier d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Equiperment des Territoires Ruraux 2019 dans le but de réaliser des travaux de rénovation intérieure et le changement des menuiseries du self du groupe scolaire Emile Roux,

DIT que le plan de financement prévisionnel de l'opération inscrite à la DETR 2019 serait le suivant dans l'optique d'une subvention maximale :

Montant € HT	Montant € TTC	PARTICIPATION €	
		Budget communal TTC	DETR HT (40%)
138 500,00 €	166 200,00 €	110 800,00 €	55 400,00 €

S'ENGAGE à prendre en charge sur le budget communal, la différence entre le taux maximum de la DETR attendu et le taux réellement attribué, ainsi que le financement complémentaire global.

Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,



LUC STREHAIANO

Acte rendu exécutoire le - 4 AVR. 2019